

VIDE GRENIER – SAMEDI 16 AOÛT 2025

PLAGE DE VAYRAC

Route des Granges de Mézels – Parking P3

(A côté du terrain de rugby et de la Dordogne)

46110 VAYRAC

REGLEMENT

1. L'association MEZELS PATRIMOINE ET MEMOIRE organise un vide grenier ouvert aux particuliers et brocanteurs sur le site « PLAGE de VAYRAC » le samedi 16 août 2025 de 8h30 à 18h.
2. L'organisateur s'engage à faire une publicité pour cette manifestation.
3. Toute inscription à cette manifestation devra parvenir à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription **avant le lundi 11 août**. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet et seront confirmées par mail ou sms.
4. La réservation des stands sera a minima de 2 mètres linéaires et pour les stands plus grands par multiples de 2, les tables ne seront pas fournies. Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des inscriptions.
5. Le coût de réservation d'un emplacement est de 5 € pour 2 mètres, 10 € pour 4 mètres, 15 € pour 6 mètres..., il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement ou mauvais temps.
6. Le samedi 16 août, **l'accueil des participants se fera entre 7h et 8h15.**
7. Les véhicules devront être stationnés au plus tard à 8h30 et durant toute la manifestation sur le parking mis à disposition.
8. Les exposants s'engagent à être présents a minima jusqu'à 16h et à restituer leur espace propre, sans invendus, à la fin du vide grenier.

Pour toute information complémentaire : mpm.videgrenier@gmail.com ou 06 84 00 86 28.

PERSONNE MORALE

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

se déroulant le samedi 16 août 2025 sur le site « PLAGES de VAYRAC »

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association:

N° de registre du commerce : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

(La pièce d'identité sera demandée lors de l'accueil le samedi 16 août)

Délivrée le : par :

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Déclare également avoir pris connaissance et accepté le règlement du vide grenier.

Fait à le

Signature

Ci-joint un chèque bancaire d'un montant de € à l'ordre de l'Association MEZELS PATRIMOINE ET MEMOIRE pour la réservation d'un emplacement d'une longueur de mètres linéaires le samedi 16 août 2025.

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription avec le chèque bancaire avant le lundi 11 août (date limite de fin des inscriptions) à l'adresse suivante:

**M. et Mme LIPPMANN
75 rue de l'église - Mézels
46110 VAYRAC**

Association Mézels Patrimoine et Mémoire